

**Du : 27 février 2012**

**Contact : Claude Godart 06 73 57 01 11**

**Thales Avionics : les salariés mettent fin au conflit salarial, la direction maintient son mépris.**

Après près de trois semaines de conflits, les salariés de Thales Avionics ont repris le travail, mais le mécontentement s'installe durablement. La perte de pouvoir d'achat reste réellement une menace utilisée par cette société qui dépassera en 2011 de plus de 15 % tous ses objectifs financiers grâce à des « salariés remarquables »... mais non remarqués !

Débrayages, blocages de sites et arrêt des livraisons n'ont pas entamé le dédain d'une direction invisible. Seul, le site de réparation de Châtellerault (CSC France) a obtenu une réunion de négociation supplémentaire suite à un blocage complet du site pendant deux jours. Résultat : la direction fait passer l'augmentation minimale de 33 € à 45 € « pour maintenir le pouvoir d'achat des grévistes », dira un responsable de Thales Avionics... Une semaine plus tard, les négociateurs centraux ne pourront pas obtenir mieux que 38 € par la négociation pour les autres sites...

Les négociations annuelles obligatoires se terminent donc avec la garantie de maintien du pouvoir d'achat vers un maximum de 50 salariés sur les 4 000 ! (alors qu'il s'agissait d'une priorité imposée par le DRH Groupe dans sa note de cadrage). Restent les augmentations individuelles qui « récompensent » les performances mais avec une moyenne de 2,4 %, pour une inflation en décembre de 2,5 %, seuls les bien « jugés » ne seront pas punis par la perte du pouvoir d'achat !